

SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2004.**REUNION EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2004.**

Présidence de M. Jean-Claude MEURENS, Président.

MM. FANIEL et GABRIEL siègent au bureau en qualité de secrétaires.

M. le Gouverneur et Mme la Greffière provinciale assistent à la réunion.

La réunion est ouverte à 16 H 40.

M. LE PRESIDENT.- Je déclare ouverte la séance extraordinaire de ce jeudi 30 septembre mais auparavant, je me dois d'évoquer aujourd'hui le décès survenu ce lundi 27 septembre 2004 de M. Egide MOREAU, Député permanent honoraire. Bien évidemment, je ne manquerai pas de faire son éloge funèbre lors de notre plus prochaine séance ordinaire mais vous comprendrez qu'en ces circonstances, je vous demanderai de bien vouloir respecter un instant de silence en sa mémoire.

(L'assemblée observe quelques instants de recueillement à la mémoire de M. Egide MOREAU, Député permanent honoraire).

Je vous remercie.

I. Allocution de M. Jean-Claude MEURENS, Président du Conseil provincial

M. LE PRESIDENT (à la tribune).- Monsieur le Ministre-Président

SEANCE PUBLIQUE DU 30 SEPTEMBRE 2004.

du Gouvernement wallon, Monsieur le Gouverneur, Monsieur le Député wallon et communautaire bientôt gouverneur, Messieurs les Députés permanents, Députés permanents honoraires et ancien Président du Conseil, Mesdames et Messieurs les Conseillers provinciaux, Madame la Greffière provinciale et Messieurs les Greffiers provinciaux honoraires, Messieurs les Commissaires d'arrondissement et Commissaires d'arrondissement honoraires, Mesdames et Messieurs les Bourgmestres, Mesdames et Messieurs les Hauts Fonctionnaires, Mesdames et Messieurs les Représentants de la presse, Madame, Mademoiselle, Monsieur, je vous remercie, toutes et tous, d'être présents ce jour, en cette séance extraordinaire où le Conseil provincial témoigne officiellement toute sa gratitude et toute sa sympathie à M. Paul BOLLAND, Gouverneur de la Province qui, dès demain, accèdera à une retraite amplement méritée au terme d'une carrière de 23 ans au sein de l'exécutif provincial, dont 9 ans en qualité de député permanent et plus de 14 ans à la haute fonction de gouverneur de notre Province.

Vous comprendrez tous mon émotion, et encore un peu plus depuis de midi, en ces circonstances dès lors qu'après moins d'un an de fonction en qualité de président du Conseil et après avoir rendu hommage, au nom de notre assemblée, pour leur sortie de charge, à MM. Roger JEUNEHOMME, Greffier provincial et Joseph MOXHET, Député permanent, il m'échoit, à présent, l'immense honneur de présider cette séance exceptionnelle de notre assemblée.

Emotion également en raison du lieu qui rend encore plus poignante la solennité de l'événement : en cette salle néo-gothique, œuvre de Delsaux, ornée en son plafond des noms et des blasons des Princes-Evêques et de la plupart des armoiries des chefs-lieux des cantons de notre Province et où l'on découvre sur le pourtour les noms des quelques bienfaiteurs de la Province, des présidents de notre Conseil depuis 1836 et de tous les gouverneurs de notre Province depuis 1915. Il faudra donc penser, Monsieur le Gouverneur, à vous y ajouter mais nous penserons pour vous ; en cette salle qui est le témoin privilégié de tous les événements d'exception comme aujourd'hui, le départ à la retraite du 16^{ème} gouverneur de notre Province et l'accueil de son successeur.

C'est le 17 septembre 1939, à Saint-Remy, que Paul BOLLAND voit le jour sous le signe de la vierge.

Ses parents, avant tout, soucieux de ses études, le détournent des activités sportives mais le rejeton, têtu (tiens déjà !), n'en fait qu'à sa tête et deviendra footballeur à l'Etoile de Dalhem, confirmant ainsi l'adage « mens sana in corpore sano » et qu'il est possible de concilier sports et études.

Et de fait, d'études il en est question. Paul BOLLAND obtient en 1961, une licence en philosophie et lettres de l'Université de Liège. Entré en service actif le 3 septembre 1962 dans les forces

SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2004.

blindées, il prend très vite du galon pour obtenir in fine le grade de sous-lieutenant.

Pendant 16 ans, il est enseignant à la Ville de Liège, inculquant à ses élèves le latin et le grec au travers de ces récits homériques de l'Illiade et de l'Odyssée, ou du périple d'Enée si bien conté par Virgile, ou encore de la Guerre des Gaules.

Au 1^{er} septembre 1979, peut-être parce qu'il est un peu las des récits mythologiques et des langues anciennes ou peut-être parce que les dieux lui sont tombés sur la tête ou tout simplement lui réservent une autre destinée, Paul BOLLAND accédera au poste de secrétaire de la Fédération liégeoise du PS.

De 1974 à 1977, il siège également au sein de l'assemblée provinciale et sur le plan communal, il exercera le mandat d'échevin de la commune de Dalhem de 1977 à 1981. Gravissant à la vitesse vv' les échelons du PS liégeois, il devient député permanent en 1981, à l'âge de 42 ans, chargé des finances, du personnel non enseignant et des sports.

Près de 10 ans plus tard, il devient le 16^{ème} gouverneur de notre Province par arrêté royal du 14 mai 1990. Il prête serment et entre en fonction le 23 mai 1990.

Cette fonction de gouverneur, comme vous l'avez dit vous-même à cette tribune lors de la séance extraordinaire du 28 mai 1990, est fondamentalement polyvalente et multiforme mais également, sujette à l'évolution des choses et notamment des réalités institutionnelles.

Durant votre gouvernorat, la fonction de gouverneur a subi, sans vouloir entrer dans les détails, quelques évolutions. D'abord, suite aux modifications apportées à la Loi provinciale de 1836 par la loi du 25 juin 1997 qui enlève, notamment au président de la Députation permanente sa voix délibérative sauf en matière juridictionnelle et ensuite, par la loi spéciale du 13 juillet 2001 de réformes institutionnelles qui a régionalisé la fonction tout en maintenant sa diversité de compétences notamment fédérales.

En ce domaine, vos tâches sont innombrables. Je citerai notamment la coordination à l'échelon provincial des services de police s'agissant de l'ordre public ou de l'ensemble des services concernés s'agissant de la sécurité civile ; l'exercice de la tutelle spécifique sur les zones de police en application de la loi de décembre 1998 organisant un service de police intégré structuré à deux niveaux et avant l'exercice de cette tutelle, votre participation active et coordinatrice à la mise en place de cette réforme.

SEANCE PUBLIQUE DU 30 SEPTEMBRE 2004.

Je citerai volontiers également la tutelle administrative sur les communes germanophones (même si l'on sait qu'elle prendra fin dès 2005) et les centres publics d'action sociale francophones ; vos compétences dans le cadre de l'application des lois électorales ; vos compétences en matière de réparation de certains dommages causés à des biens privés par des calamités naturelles et d'indemnisation des dommages directs et matériels à verser aux sinistrés. Votre intervention en ces domaines est essentielle et d'importance d'autant, on s'en souviendra, que notre Province a été durement touchée par des tempêtes et pluies abondantes notamment durant les années 2000 et 2002.

Mais votre intervention ne se limite pas à l'aspect administratif de ces dossiers. Nous savons, en effet, qu'en ces circonstances, vous avez été présent sur les lieux pour constater sur le terrain, l'ampleur des dégâts, écouter la détresse des gens, mais aussi leur apporter soutien, réconfort et encouragement.

Monsieur le Gouverneur, c'est également vous qui présentez les dossiers de candidature de bourgmestres en vue de leur nomination et recevez leur prestation de serment.

En vertu des dispositions de la Loi provinciale, le gouverneur assiste aux délibérations du Conseil provincial, sans pouvoir cependant intervenir dans les débats, tenu par le devoir de réserve qu'impose la fonction. Toutefois, il lui est permis, s'il le demande, de se faire entendre ou de prendre la parole.

Ce droit vous l'avez sollicité à plusieurs reprises durant votre gouvernorat à l'occasion de divers sujets abordés et questions posées notamment en ce qui concerne l'interdiction de la publicité pour les produits du tabac, le fonctionnement des services provinciaux, la Centrale nucléaire de Tihange et d'autres encore.

De même, le gouverneur peut adresser au Conseil, qui est tenu d'en délibérer, le réquisitoire qu'il trouve convenable. Vous avez fait usage de ce droit en 1996 lors de la discussion générale sur l'état de la question concernant les relations avec la Province chinoise du Fujian.

Monsieur le Gouverneur, vous êtes également le garant de la légalité des délibérations de notre assemblée.

Enfin, le gouverneur assure également la présidence de la Députation permanente ; ce rôle ayant évolué et étant encore appelé à évoluer au rythme des adaptations apportées à la Loi provinciale. Comme vous le constatez, les tâches du gouverneur sont diverses.

SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2004.

Sans doute manquerais-je d'originalité si je vous dis que ces 23 années au sein de l'Exécutif provincial tant en qualité de député permanent qu'en votre qualité de gouverneur, vous les avez marquées de votre forte personnalité.

Président de l'Exécutif provincial, vous avez organisé ses débats et vous lui avez transmis vos réflexions et analyses. Vous avez, en collaboration avec les assemblées provinciales, initié des projets contribuant au développement et à l'épanouissement de notre Province. Durant votre périple, vous vous êtes investi, sans compter, pour rendre à la Province de Liège et au Pays de Liège, la confiance indispensable à son bon développement ; lui rendre au sein même de ses frontières et au-delà de ses frontières, l'image d'un pays qui sait relever les défis et où les initiatives de tous genres ne manquent pas.

Point de Didon, de Nausicaa, de Nymphes ou autres sirènes pour vous détourner de vos objectifs dont le juste aboutissement est votre fierté.

Pour mener à bien ces missions, nul besoin de solliciter Héphaestos, le forgeron divin de l'Olympe pour qu'il vous pare des meilleures armes, cuirasse taillée dans l'airain, bouclier robuste finement ciselé, glaive tranchant et belles cnémides pour vous protéger les jambes (j'ai entendu dire qu'elles valaient leur Pesant d'or). Non, ce ne sont pas ces armes là dont vous avez besoin pour mener vos combats pour la défense et la promotion de l'Institution provinciale.

Non, Monsieur BOLLAND, les divinités vous ont pris sous leur protection et vous ont fait don d'autres atouts. Une éloquence et une verve oratoire peu commune, sans ambages, ni fioritures mais efficace. A l'instar de Phoebos Apollon qui décoche ses flèches avec une précision diabolique, vos mots, vos paroles, vos allocutions, Monsieur BOLLAND, font mouche. Elles vont droit au cœur, interpellent et secouent les pessimistes, ravivent les énergies, développent les synergies, mobilisent les forces vives.

Mais les paroles, aussi justes et déterminées soient-elles, ne suffisent pas à la grandeur de vos tâches et peut-être Zeus lui-même l'a très bien compris en vous dotant d'une force de caractère, d'une volonté, d'un tempérament à toute épreuve et d'une capacité de travail exceptionnelle. Votre résistance doublée d'une condition physique sans faille, et celle-ci n'est certainement pas le fruit du hasard, en étonne plus d'un.

Pas un dossier n'échappe à votre attention, à votre sagacité et plus encore, maîtrisant l'outil informatique, vous interpellez sans cesse vos collaborateurs et l'administration pour obtenir toutes les informations utiles. Et plus encore, vous trouvez même

SEANCE PUBLIQUE DU 30 SEPTEMBRE 2004.

le temps de prendre votre bâton de pèlerin pour aller, en votre qualité d'ambassadeur du Pays de Liège, prêcher la bonne parole et vanter tous azimuts les attraits multiples de notre belle Province. « Labor amnia vincit improbus » disait Virgile dans les géorgiques. Le travail opiniâtre vient à bout de tout et votre citation latine préférée « Nulla dies, sine linea » « pas un jour sans une ligne » en est la mise en page.

Personnage « haut en couleur », personnage médiatique et charismatique, vous impressionnez, vous troublez, vous perturbez ou plus justement, vous intimidez. Ce personnage-là ne laisse personne indifférent.

Lors de votre allocution d'entrée, vous avez avant tout mis en exergue le rôle indispensable de la Province en sa qualité de pouvoir local de proximité et l'absolue nécessité que chacun (le Conseil provincial, la Députation permanente, l'ensemble des services et des agents) dans le cadre de ses compétences et de ses moyens, puisse par un dynamisme n'excluant ni rigueur, ni sacrifices, se mobiliser non pas seulement dans des discours mais également dans les actes pour démontrer que, dans le paysage institutionnel que nous connaissons, la Province reste une institution nécessaire, utile, performante et responsable. La réforme récente des provinces ne vous a pas démenti. Sa pérennité reconnue est assurée ; « Aere perennius » (plus durable que l'airain), nous l'espérons.

Votre objectif avoué était d'être, non seulement l'instrument d'animation et de coordination de l'institution provinciale, mais également un acteur attentif à la revitalisation du secteur économique et également du développement de l'ensemble des secteurs d'activités de la Province, sans oublier le secteur de la vie associative particulièrement riche en notre province, comme on le sait.

Et à l'heure du bilan, qu'en est-il ?

Votre mission, Monsieur le Gouverneur, est parfaitement réussie.

Notre Province dispose d'une situation exceptionnelle en matière d'infrastructures de communication, la route avec son réseau autoroutier, le fleuve avec le port autonome dont vous assurez, par ailleurs, la vice-présidence, les airs avec la poursuite du développement de l'aéroport de Bierset, et maintenant le rail avec le TGV. Ce « carré d'as » était un des combats prioritaires des forces vives du Pays de Liège dont vous êtes un des piliers.

Le début de votre gouvernorat, c'est aussi la mise en place, en novembre 1990, du groupe « Liège 2000 » qui a rassemblé les

SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2004.

représentants des forces vives liégeoises en regroupant, sous votre présidence, les représentants des mondes économiques, politiques, syndicaux, universitaires, sociaux et culturels dont l'objectif essentiel était la recherche constante de toutes les opportunités et modalités visant à établir et à conforter sur le plan régional, national, européen et international, l'image de marque du Pays de Liège. C'est ce même groupe « Liège 2000 » qui, toujours sous votre présidence, lancera l'opération « Forcer l'avenir ».

Mais votre gouvernorat, en parfaite synergie avec le Conseil provincial et la Députation permanente, c'est également la promotion du sport avec bien sûr « la Maison des Sports », site d'accueil pour les fédérations sportives mais aussi, la piste cycliste d'Ans, le Centre de formation de haut niveau pour jeunes footballeurs et pour jeunes pongistes, politique par laquelle les autorités provinciales démontrent qu'elles sont parfaitement conscientes que la pratique d'un sport, pour un jeune est source d'enrichissement et de développement tant physique que spirituel.

C'est aussi l'intérêt tout particulier porté à la qualité de l'enseignement provincial, ses Hautes Ecoles, les synergies avec l'Université et au développement du secteur formation.

C'est surtout un souffle nouveau apporté à l'institution provinciale, la modernisation de ses structures, de son administration, l'adaptation de ses services aux nouvelles réalités et aux nouvelles technologies ; la mise en place de l'Internet provincial en est une des parfaites illustrations.

Monsieur le Gouverneur, vous avez également été très actif au sein de l'Euregio Meuse Rhin. Président de la Fondation Euregio, on sait combien celle-ci vous a mobilisé. Outre ses activités propres dans les domaines économiques et socio-culturels, la Fondation Euregio est également l'interlocuteur des Communautés européennes pour les programmes Interreg visant à encourager la coopération transfrontalière et renforcer le potentiel économique, social et culturel. L'importance de son rôle ne vous a pas échappé.

Votre gouvernorat, Monsieur le Gouverneur, ce sont également les nombreuses missions que vous avez menées aux quatre coins du monde pour faire connaître ailleurs les multiples atouts de notre Province de Liège. En France, en Italie (Province de Frosinone), en Pologne, en Tunisie (Gouvernorat de Sousse), en Chine (Province du Fujian), aux USA, au Burkina Fasso, au Canada, en Grèce, en Espagne, au Portugal, en Allemagne, sans oublier l'Amérique du Sud et plus récemment l'Ouzbékistan.

En y associant l'Université, le monde économique et industriel, notre enseignement provincial, vous leur avez démontré avec

SEANCE PUBLIQUE DU 30 SEPTEMBRE 2004.

l'enthousiasme qui vous caractérise, tout l'intérêt pour eux, d'ouvrir d'étroites collaborations avec notre Province et ses forces vives.

C'est encore en véritable globe-trotter que vous avez à de nombreuses reprises participé avec enthousiasme aux Olympiades internationales des médias.

Mais ces années de votre gouvernorat seront aussi marquées de votre empreinte par la mise en place de grands événements : « l'Eurofoot 2000 » et « l'Euro Fête au Pays de Liège » où comment et sur votre proposition, Monsieur le Gouverneur, un événement strictement sportif en soi, peut servir d'appui et de détonateur à un projet beaucoup plus vaste, plus diversifié pour s'élargir à tout un éventail d'activités culturelles, sportives, socio-économiques et touristiques ; bref un programme rassemblant 130 manifestations.

L'opération « Année Simenon au Pays de Liège ». C'est sur votre proposition que la Province, la Ville de Liège et l'Université de Liège ont décidé de s'associer dans ce projet de commémoration du 100^{ème} anniversaire de la naissance d'un des Liégeois les plus illustres. Une vaste mobilisation a été réalisée pour ce projet d'envergure qui aura aussi contribué à un renforcement du profil international du Pays de Liège.

Mais les grands événements, ce sont aussi bien évidemment, le « Giro d'Italia » en 2002, le Tour de France et plus spécialement, l'apothéose récente, la réalisation du prologue à Liège dans le cadre d'une vaste opération wallonne « La Wallonie lance le Tour de France 2004 » et trois étapes en Wallonie avec Liège, ville départ de la première étape.

De l'aveu même de M. Jean-Marie LEBLANC, c'est le départ du Tour le plus réussi de tous ceux qu'il a connu en 15 ans.

Sans nul doute, votre amour du cyclisme a généré ces initiatives dont le succès a été incontestable, un véritable tour de force, un pari entièrement réussi.

Voilà, Monsieur BOLLAND, après avoir esquissé les grands traits de votre carrière et de votre personnalité, je me dois néanmoins d'ajouter que derrière l'homme entêté que vous êtes (entêtement de bon aloi, ajouterais-je puisqu'il ne vise que l'aboutissement d'initiatives mûrement pensées et d'intérêt général), impulsif en certaines circonstances, je relève également un homme de bon sens, réfléchi, convivial, doté de beaucoup d'humour, un homme très expressif mais surtout authentique.

Très expressif : je prendrai en exemple nos réunions du Conseil provincial. S'il vous arrive de paraître quelque peu détaché,

SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2004.

absorbé ou préoccupé, cet état est trompeur car aucune parole ne vous échappe. Tout est enregistré et l'orateur, au vu d'un rictus, d'un froncement de sourcils et autres manifestations d'étonnement de votre part, aura vite compris l'impact de son intervention et la réaction qu'elle génère est instantanée.

Authentique : on le sait, vous êtes fier de vos origines liégeoises et fier de le montrer. Vous êtes un ardent défenseur de notre wallon que vous parlez et écrivez à la perfection au point de reprendre, dans vos allocutions, des citations wallonnes et de votre plus belle plume, réaliser de nombreux travaux en wallon, dont la traduction complète du journal d'Anne Franck qui, je le rappelle, a fait l'objet d'une adaptation théâtrale remarquée.

Votre attention à la défense de cette langue s'est traduite par une incitation permanente à la promotion des activités culturelles wallonnes au travers des associations.

Et pour terminer l'illustration de ce côté « authentique » de votre personnalité, je relèverai encore d'une part l'impulsion, l'orientation données à l'organisation des Fêtes de Wallonie en Province de Liège, permettant ainsi aux Wallons, aux Liégeois de fêter dignement cette Wallonie qui est notre patrie, toujours dans le respect de nos traditions, de notre folklore, de notre histoire et je relèverai d'autre part, votre rôle actif au sein du Domaine touristique de Blegny Mine dont vous assurez et continuerez à assurer la présidence.

Lors des dernières Fêtes du 15 août, la République Libre d'Outremeuse a mis à l'honneur un véritable ami du folklore et du wallon et pour cause, vous êtes intronisé dans près de 70 confréries folkloriques et gastronomiques dont vous avez toujours été le promoteur.

Monsieur le Gouverneur, cher Gouverneur, voilà, demain, vous quitterez le magnifique Palais des Princes Evêques. Le départ d'un gouverneur est bien évidemment un événement exceptionnel.

A événement exceptionnel, hommages exceptionnels et ils ne manquent pas.

J'ai lu dans la presse que c'est avec sérénité, Monsieur BOLLAND, que vous envisagiez votre retraite et quoi de plus normal, après un tel investissement au service de l'institution provinciale. Nous ne sommes pas inquiets pour votre avenir, votre nouvel avenir.

Comme je l'ai déjà dit en une autre circonstance, la retraite n'est pas synonyme d'oisiveté, de paresse ou de vieillesse. Elle caresse d'autres aspirations loin des contraintes et des contingences de la fonction.

SEANCE PUBLIQUE DU 30 SEPTEMBRE 2004.

C'est une liberté retrouvée que vous saurez mettre à profit, nous en sommes convaincus.

Un besoin perpétuel d'apprendre et d'élargir vos connaissances vous ouvriront d'autres horizons.

Pourtant déjà doté d'une excellente condition physique, vous pourrez encore l'améliorer en intensifiant vos entraînements pour, selon vos propres paroles, davantage courtiser la petite Reine. Mais n'oubliez pas votre épouse avec laquelle vous pourrez avec un de vos nombreux vélos et à un rythme moins compétitif, découvrir les charmes de la Basse Meuse.

Et si j'en crois la presse, un œil sur la présidence du Royal Cycliste Pesant Club Liégeois, organisateur de Liège-Bastogne-Liège, pourquoi pas ? M. VERBRUGGEN, Président de l'Union Cycliste Internationale, disait dans la presse que Paul BOLLAND est un grand ami de la famille du vélo dont il défend, on ne peut le nier, les quatre valeurs : gratuité, convivialité, non-violence et courage. Vous êtes sans nul doute le candidat idéal.

Et pourquoi pas un come-back sur les planches dans le souvenir de la Sainte-Remoise ou d'autres ouvrages, en wallon naturellement, pour étoffer votre bibliographie.

Sans doute serez-vous courtisé par des associations dramatiques et culturelles intéressées par votre savoir-faire et votre talent.

Bref, effectivement, on est loin d'imaginer que vous pourriez vous lever un matin et vous demander : que vais-je faire ?

Monsieur BOLLAND, le Conseil provincial tient à vous exprimer toute sa fierté d'avoir pu compter sur vous, vous qui avez été un grand Gouverneur, un Gouverneur qui s'est investi totalement dans une fonction difficile et qui a su assumer ses responsabilités avec un réel panache.

Mesdames, Messieurs, c'est un vrai Liégeois qui quitte le fauteuil gouvernoral et c'est un autre vrai Liégeois qui, au 1^{er} octobre (dès demain), assurera la relève : M. Michel FORET.

Monsieur FORET, le Gouvernement wallon, avec avis conforme des Conseils des Ministres du Fédéral, vous a nommé, par arrêté du 28 juillet 2004, au poste de gouverneur de la Province. Vous avez prêté le serment constitutionnel ce 29 septembre.

Votre cursus est éloquent. Né à Liège, le 19 avril 1948, vous obtenez en 1970, votre diplôme de docteur en droit à l'Université de Liège que vous complétez par ailleurs d'un graduat en informatique.

SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2004.

En juin 1974, vous intégrez le cabinet de celui qui deviendra plus qu'un compagnon de parti, un véritable ami, M. Jean GOL, à l'époque Secrétaire d'Etat à l'Economie régionale wallonne en qualité de conseiller, secrétaire de cabinet.

En 1983 et jusqu'en mars 1989, vous êtes appelé aux fonctions de directeur de la section « Sidérurgie-Constructions navales » de la Société Nationale pour la Restructuration des Secteurs nationaux.

Votre carrière politique vous mènera jusqu'à ce jour, à tous les niveaux de pouvoirs, sauf au niveau provincial. Vous avez été d'abord député fédéral, puis sénateur avant d'être député régional et communautaire pour exercer ensuite la fonction de ministre wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'environnement. Municipaliste convaincu, vous avez également exercé le mandat de conseiller communal à la Ville de Liège pendant plus de 20 ans avec un échevinat à la clé en 1981.

Homme consciencieux, ordonné, méticuleux et parfaitement rigoureux, vous êtes également un homme dynamique et de tempérament, mais moins impulsif, semble-t-il, que votre prédécesseur, plus coulant sans doute, du style « une main d'acier dans un gant de velours » ; c'est ce que l'on appelle l'art du compromis.

Ardent défenseur du folklore et du patrimoine liégeois, intronisé dans plusieurs confréries, vous êtes ce que l'on appelle, un amoureux du Pays de Liège, attaché à sa culture et surtout à son opéra et son orchestre philharmonique.

Sur le plan sportif, la pratique du vélo occupe aussi une partie de vos loisirs. Ce ne sont pas les ravélistes habitués à vous côtoyer sympathiquement dans les randonnées qui me démentiront.

Ce n'est un secret pour personne, vous êtes un passionné de foot que vous considérez, je cite : « comme une vraie école de la vie, un lieu unique de rencontre de gens de différentes provenances, un apprentissage du flair-play, du respect de l'arbitre et un merveilleux facteur d'intégration ». Cette analyse, toute en sportivité, honore celui qui non seulement a occupé le poste d'administrateur-directeur du Standard de Liège, club cher à votre cœur, mais également la présidence de son comité de jeunes.

Ainsi donc, Monsieur FORET, vous succédez à une grande personnalité qui a exercé sa mission avec une conscience, un enthousiasme et une efficacité remarquables. Nous sommes persuadés que vous poursuivrez dans ce sens, armé d'une même volonté

SEANCE PUBLIQUE DU 30 SEPTEMBRE 2004.

d'accomplir votre belle mission avec votre tempérament, votre enthousiasme, votre dynamisme et les atouts qui sont les vôtres, à savoir votre expérience politique acquise à d'autres niveaux de pouvoirs et votre expérience en matière économique acquise tant dans le privé que dans le public.

Monsieur FORET, au nom de l'assemblée provinciale, j'ai le grand honneur de vous accueillir en ces lieux en qualité de 17^{ème} Gouverneur de la Province de Liège.

(Applaudissements de l'assemblée).

Mais revenons-en à M. Paul BOLLAND, notre jubilaire.

Monsieur le Gouverneur, j'ai presque fini rassurez-vous, vous avez entendu le message de sympathie de notre assemblée que je ne peux que clore en vous souhaitant, en son nom, une bonne, heureuse et enrichissante retraite, tout en y associant, bien évidemment, vos proches, vos enfants, petits-enfants et votre épouse. Une épouse qui a toujours été présente à vos côtés, qui a su faire et a dû faire preuve de patience et d'un tempérament à la hauteur de vos défis.

Monsieur le Gouverneur, au nom du Conseil provincial de Liège, j'ai l'honneur de vous remettre ce jour la plaquette d'honneur en or de la Province de Liège et le cadeau de l'assemblée provinciale qui, j'en suis sûr, aura à vos yeux une grande valeur sentimentale car il représente un charbonnage que vous avez bien connu et qui est chargé d'histoire.

Merci, Monsieur le Gouverneur.

(Applaudissements).

(M. le Président remet à M. le Gouverneur la plaquette d'honneur en or de la Province de Liège et le cadeau du Conseil provincial. Il remet aussi des fleurs à Mme BOLLAND).

(Applaudissements).

II. Allocution de M. Johann HAAS, Doyen de l'Assemblée, au nom des quatre groupes politiques

M. LE PRESIDENT.- J'invite à présent M. Johann HAAS à venir à la tribune pour prendre la parole au nom des quatre groupes du Conseil provincial et en sa qualité de doyen de notre assemblée.

M. HAAS (à la tribune).- Monsieur le Gouverneur, cher Paul,

SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2004.

Mesdames, Messieurs, en ma qualité de doyen du Conseil provincial, j'ai l'immense joie, l'honneur de vous adresser ces quelques mots, notamment inspirés du témoignage de quelques chefs de groupe de cette assemblée.

Si vous le permettez, je commencerai par citer votre prénom qui vous va si bien : Paulus, Paul ou

P pour personnalité avec un P majuscule. Votre personnalité est remarquable tellement elle reflète une force intérieure, imperturbable, puissante qui tantôt suscite l'admiration et le respect, tantôt interpelle ;

A pour artiste avec toute votre imaginaire, votre inspiration sans cesse renouvelée, votre extrême sensibilité, votre passion pour la création, les belles lettres, votre tolérance et votre perception si fine, à travers votre art, de l'homme et de sa vie ;

U pour ubiquité, pour ce don que vous avez d'être partout présent à la fois, car rien ne vous échappe au sein de l'institution provinciale où vous agissez avec la même détermination, exigence, fermeté, fidèle au cap que vous vous êtes fixé : celui d'aller toujours de l'avant, avec comme fil conducteur « quand on veut, on peut ». Que ce soit dans le cadre de l'organisation du Gala wallon du Gouverneur, du Prix des critiques wallons, du Grand Prix des confréries gastronomiques du Pays de Liège, des Fêtes de Wallonie, de l'Année Simenon, de la participation à l'Euro 2000 de football, du Jumping international de Liège, du départ du Tour de France 2004 à Liège, des nombreuses campagnes de prévention santé et de bien d'autres manifestations encore, vous êtes là, avec votre épouse, bien présent, pareil à un chef d'orchestre qui, proche de ses musiciens, en connaît toutes les richesses et parvient à les réunir pour que naisse à chaque fois une œuvre inédite ;

L pour laborieux du latin « labor », travail. Travail sans relâche, guidé par une conduite irréprochable qui exige des autres ce que l'on exige de soi. Travail bien fait tel celui d'un orfèvre dont l'ouvrage reflète une grande ouverture d'esprit et un respect des règles établies.

Monsieur le Gouverneur, Monsieur BOLLAND, votre nom aussi vous honore.

B Blegny, Bolland, ces lettres, ces mots, ces noms coulent de source, se mélangent, sont étroitement liés, comme par naissance. Blegny, St-Remy, la terre des vergers, celle de vos parents, la vôtre, celle qui vous a vu grandir et à laquelle vous restez fidèle car vous vous souvenez des Houyeux, de ceux qui, comme votre père, ont façonné cette pierre noire. Pour leurs enfants, pour les jeunes de notre Province, vous aussi façonnez ce territoire pour que s'y installe d'abord un centre sportif de haut

SEANCE PUBLIQUE DU 30 SEPTEMBRE 2004.

niveau, et, demain, d'autres infrastructures ;

O comme organisé car pour mener, tambour battant, toutes vos activités, une discipline de fer, une organisation sans faille s'impose ;

L pour loi, grand défenseur de l'institution provinciale comme conseiller provincial d'abord, comme député permanent ensuite et surtout comme gouverneur, vous avez veillé au respect de cette institution. Provincialiste convaincu, vous avez démontré que la Province constitue une réalité bien vivante, porteuse de tant de projets et de réalisations répondant, plus rapidement que d'autres, aux besoins et aux attentes du citoyen. Vous allez passer aujourd'hui le témoin à votre successeur qui, nous en sommes certains, saura lui garder son caractère d'efficacité et de modernité ;

L pour Liégeois car vous êtes fier de votre « pitite patrèye » car de partout on parle de ses enfants et de la richesse de ses hommes industriels ;

A pour athlète. Jongleur du ballon, amoureux de la petite reine avec qui vous pourrez désormais atteindre tous les sommets, vous êtes aussi un batteur de cartes plein d'atouts. Vous avez plus d'une carte dans votre jeu et par un simple effet d'annonces, vous en avez fait perdre la carte à plus d'un ;

N pour naturel. De votre palais, où vie professionnelle et vie privée se côtoient au quotidien, se confondent, vous avez su préserver, Monsieur le Gouverneur, Madame BOLLAND, cette vision naturelle, simple des choses ;

D pour dies car « nulla dies sine linea »,
 D pour « djiv sohètes ène bonne voy » et
 D pour de tout cœur, merci. Merci pour votre sincérité, votre loyauté et votre fidélité à vos engagements qui ont permis de grandir l'institution provinciale, non seulement dans nos cœurs et dans nos esprits mais aussi, et surtout, dans celui de la Wallonie et de ses enfants.

Gestatten Sie mir, Herr Gouverneur, einen Satz in meiner Muttersprache. Viel Glück in ihrem neuem Lebensabschnitt und ganz besonders eine gute Gesundheit und viel Freude ihm Kreise ihrer Familie.

En conclusion, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, avec les quatre chefs de groupe, nous avons le plaisir de remettre ces fleurs à Mme BOLLAND et à Mme FORET et en remerciement à M. le Gouverneur Paul BOLLAND, que nous fêtons aujourd'hui, ces quelques cadeaux qui, nous n'en doutons pas, lui feront un réel plaisir, plaisir ô combien mérité.

SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2004.

(Applaudissements).

(Remise de fleurs à Mme BOLLAND et Mme FORET et de cadeaux à M. le Gouverneur).

Je remercie M. HAAS et je remercie également les chefs de groupe.

III.- Allocation de M. Paul BOLLAND, Gouverneur

M. LE PRESIDENT.- J'invite M. le Gouverneur, Paul BOLLAND, à la tribune.

M. LE GOUVERNEUR (à la tribune).- Pour poursuivre dans le style du Président, puis-je invoqué Eros, Eros le Dieu de l'Amour, mais chacun sait que l'amour n'est jamais qu'une forme sublimée de l'amitié et c'est bien d'amitié qu'il s'agit aujourd'hui, puisse Eros m'assister dans cette dernière page.

Madame la Présidente du Sénat, Monsieur le Ministre-Président du Gouvernement wallon, je voudrais vous remercier tout spécialement pour votre présence mais je pense que au-delà de ce qu'elle représente, c'est-à-dire le fait que vous représentez ici les deux pouvoirs qui nous gouvernent, le pouvoir fédéral et le pouvoir régional, j'y vois un signe plus personnel d'amitié. Je vous en remercie et plus particulièrement vous, Monsieur le Ministre-Président ; je suis vraiment très honoré et très heureux que trois mois à peine après votre présence à Liège pour le grand départ du Tour de France, dans le cadre de cette belle opération wallonne, vous soyez de nouveau avec nous tant il est vrai que, comme la musique, le sport en général et le cyclisme en particulier adoucit les mœurs et rapproche les hommes. Monsieur le Ministre-Président, je suis très honoré par votre présence. Mon cher Jean-Claude, ta présence me va droit au cœur.

Monsieur le Président, Messieurs les Députés permanents, Madame la Greffière provinciale, Mesdames, Messieurs les Conseillers provinciaux, Mesdames, Messieurs les Bourgmestres, Messieurs les Commissaires d'arrondissement, Messieurs les Députés permanents, Commissaires d'arrondissement, Greffiers provinciaux honoraires, chers anciens du Conseil provincial et notamment anciens Présidents, Monsieur le Gouverneur, anticipons quand même de quelques heures, Madame FORET, c'est évidemment pour moi une surprise qui se renouvelle de jour en jour, de voir cette espèce auréole qui commence à menacer ma sérénité et de voir cette accumulation de qualités jumelée avec une accumulation de cadeaux ; il faudra donc que nous nous efforcions, ma chère

SEANCE PUBLIQUE DU 30 SEPTEMBRE 2004.

Josette, de continuer à garder les pieds sur terre mais il est clair que tous ces hommages, puisque je sais qu'ils viennent du cœur, nous vont également droit au cœur.

Mais, Mesdames et Messieurs les Conseillers provinciaux, j'ai fait un petit calcul. En fait, depuis 14 ans, je vous ai - admettez-le - épargné 2 heures par an de mercuriales gouvernementales parce que je considérais que cet exercice était quelque peu suranné. Donc, si j'ai bien fait le compte, vous me devez en terme de présence à cette tribune à peu près 24 ou 25 heures. Rassurez-vous, je ne vais pas les récupérer tout à fait aujourd'hui mais je pense que je ne serai pas excessif en en récupérant quand même une bonne demi heure.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, en fait, pour cette dernière présence à la tribune, je ne vais pas commencer à entamer le couplet de la naïveté dans le style « Oh, vous me prenez au dépourvu » ou bien « Oh, comme c'est gentil, je ne m'y attendais pas » et me lancer alors dans une de ces « improvisations » bien connue des orateurs.

En fait, ayant la fâcheuse habitude de lire tout ce qui me passe par les mains, j'avais découvert dans une note de service d'Edmond PRINSENS il y a quelque temps, que notre Conseil provincial ne se contenterait pas d'une seule séance en ce mois de septembre mais y tiendrait une seconde séance pudiquement appelée « séance extraordinaire » ; ajoutant à cela l'air mystérieux de grande conspiration que prenait de temps à autre le visage de tel ou tel collaborateur ou collaboratrice, j'eus évidemment, malgré l'état relatif de ma santé mentale, j'eus vite compris de quoi septembre serait fait ; les manifestations des Fêtes de Wallonie m'enlevant tous doutes à ce sujet.

Ceci n'empêche que ce moment - qui est tout compte fait celui de l'au-revoir - est très particulier et suscite en moi des sentiments multiples que je rassemblerai sous un même vocable : « Emotion », même si, comme disait Henri de MONTHERLANT, « Nos émotions sont, dans nos mots, comme des oiseaux empaillés ».

Mais certains esprits caustiques diront : « Bien fait pour lui, il en a tellement tenu, dans sa vie, des discours pensionnant les autres que ce n'est que justice qu'il en soit quand même un jour finalement l'objet ».

Et on a, tout à coup, la curieuse impression qu'on a été l'homme au superlatif, doté de toutes les qualités et de toutes les vertus ; curieuse impression, mais à la limite un peu inquiétante aussi car on se demande si tous ces propos qui vous « panégyrisent » ne servent pas, aux orateurs qui les prononcent, de répétition générale pour ceux qu'ils prononceront, dans quelque temps, pour une autre occasion plus définitive et, vous n'en

SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2004.

doutez pas, bien moins agréable pour le « panégyrisé ».

J'ai souhaité évoquer aujourd'hui moins ce que je ressens que ce que je retiens de mon expérience à la Province, sachant d'une part qu'il n'y a pas de choix sans subjectivité, sachant d'autre part qu'il est bien connu, notamment de mes amis de la Députation permanente, que j'ai toujours appliqué la maxime selon laquelle celui qui veut vraiment être un homme d'action efficace, sincère et honnête doit toujours entre deux subjectivités choisir la sienne dont il assumera pleinement les conséquences, sachant enfin que la sagesse populaire a bien raison de dire que, pour personne, il n'y a dans la vie de roses sans épines.

Voici donc ce que, après presque trente ans de vie en son sein, je veux dire à la Province de Liège et à votre assemblée, Mesdames, Messieurs, qui en a la légitimité représentative.

En premier lieu, ce que je veux mettre en exergue, c'est l'esprit général que j'ai toujours, tout au long de ces années, comme conseiller provincial d'abord, puis dégommé quelque temps par le pool de mon USC qui trouvait que je ne convenais pas, comme député permanent ensuite, comme gouverneur enfin, ressenti comme étant une des caractéristiques essentielles de cette assemblée provinciale.

Certes, il y a des choses à dire et à faire, malgré la réforme récente qu'elle vient de connaître. Je sais bien que tous les conseillers provinciaux ici présents sont parfaits mais je me demande de temps en temps s'ils ne sont pas un peu trop nombreux ; je me demande aussi parfois si leur mode d'élection toujours fondé sur les cantons correspond encore à une réalité d'aujourd'hui et aussi sur ses moyens, ses moyens parfois limités et surtout, à mon avis, sur une situation que je considère un peu absurde qui est de maintenir, pour les membres du Conseil ou de la Députation, une interdiction de cumul avec une présence même limitée dans des niveaux de pouvoir comme la Communauté ou la Région, empêchant ainsi la Province d'être là où se prennent les décisions qui concernent directement son fonctionnement, ses structures et ses moyens, absence qui, il faut bien le dire, amène souvent, à propos de l'institution provinciale, une appréciation portée par des parlementaires, tous partis confondus, qui, en fait, ne la connaissent que très peu ou pas du tout.

Mais malgré ce contexte, psychologiquement difficile parfois et parfois même décourageant, j'ai toujours perçu dans les instances provinciales, dans le cadre et en dépit du rapport bien normal majorité-opposition, le souci d'avoir, en perspective constante, l'intérêt général, dans les secteurs - et ils sont tellement nombreux - où la Province peut être tout simplement utile à notre million d'habitants.

SEANCE PUBLIQUE DU 30 SEPTEMBRE 2004.

Cet esprit, je l'ai perçu d'abord au travers des hommes et des femmes que j'ai pu côtoyer depuis 1974 dans cette maison.

Deux anciens gouverneurs auxquels je veux rendre hommage aujourd'hui, Gilbert MOTTARD à qui j'ai succédé en 1990 mais aussi Pierre CLERDENT pour les encouragements constants que ce dernier m'a régulièrement prodigués pendant mon gouvernement, dans la volonté qui était la mienne, aux côtés de la Députation permanente, de développer, de moderniser, de populariser l'action provinciale.

10 présidents du Conseil provincial dont je ne peux oublier les grandes qualités de chef d'assemblée et tout simplement d'homme : je salue ceux qui sont ici : Raymond PETIT, François STRUVAY, André GROSJEAN, Henri FLERON, Paul REGNIER, Yvan JASSELETTE, Louis GOBIET, Gérard GEORGES, Abel DESMIT, Jean-Claude MEURENS.

284 conseillers provinciaux (dont 57 conseillères) qui ont représenté au fil des années, 9 formations politiques différentes. Mes rapports avec eux ont évidemment évolué. Comme député permanent - cela fait partie du jeu et j'espère qu'on ne m'en tiendra rigueur - j'ai parfois été amené, ne possédant pas l'art de la citation agraire et bucolique chère à mon ami Gaston GERARD, j'ai parfois été amené à sortir, à cette tribune, la grosse artillerie rhétorique et si j'ai parfois blessé ou vexé quelqu'un, je plaide la circonstance atténuante de la bonne foi et de la volonté de servir la Province ; comme gouverneur, ramené à un rôle plus passif dans cette assemblée, rôle que j'ai néanmoins voulu conserver attentif, je n'ai qu'à me réjouir de la confiance que m'ont témoignée en général et à diverses occasions, les membres des différents groupes ; j'exclus, bien entendu, de cette appréciation, les quelques extrémistes qui vinrent déshonorer notre assemblée, dans une présence heureusement éphémère et dont l'avenir, je l'espère, nous préservera.

Enfin 19 députés permanents, je ne me suis pas compté dedans. A ceux aujourd'hui en fonction - André GILLES, Georges PIRE, Gaston GERARD, Olivier HAMAL, Paul-Emile MOTTARD, Julien MESTREZ, sans oublier notre souriante et ferme greffière provinciale, Marianne LONHAY - eux qui furent, en quelque sorte, mes derniers compagnons de route, j'ai eu l'occasion de dire toute ma reconnaissance pour m'avoir supporté, dans tous les sens du terme d'ailleurs. J'espère en outre qu'ils ne m'en voudront pas de les avoir, à l'occasion du départ relativement récent de notre ami Roger JEUNEHOMME « quelque peu épinglés » lors d'un « Café Liégeois » aux senteurs quelque peu satiriques. Ma pensée va aussi aujourd'hui, avec beaucoup d'émotion, à ces compagnons formidables que furent Guy BASSLEER, Yvan JASSELETTE, Paul REGNIER, Philippe WATHELET. Merci aussi pour m'avoir honoré de leur amitié aux anciens toujours en pleine forme aujourd'hui, André KRUPA, Georges GABRIEL, Henri FLERON, Joseph MOXHET, auxquels j'associe avec sympathie les noms des députés que

SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2004.

j'ai connus lorsque j'étais conseiller provincial, Egide MOREAU pour qui j'ai évidemment aujourd'hui une pensée toute spéciale, Marcel LARUELLE, Jacques PIRMOLIN, Guy COEME et bien entendu Louis DONNAY à qui, comme à André COOLS et à Marguerite REMY, je dois beaucoup, pour avoir été, pour le frêle et modeste candidat politique que j'étais il y a trente ans, de formidables mentors.

Merci aussi à ces deux grands hommes de la Province, chacun avec leur profil et leur personnalité, les greffiers honoraires André HAUDESTAINE et Roger JEUNEHOMME, qui ont fait de notre administration provinciale - même si rien n'est parfait en ce bas monde - un modèle de rigueur et de professionnalisme, grâce à un ensemble de fonctionnaires provinciaux - tous services confondus - à qui j'exprime toute ma reconnaissance, sans oublier bien évidemment les représentants de l'administration de la Communauté française, Melle PAUWELS et de la Région wallonne, M. Michel KEPENNE ; sans rancune Michel, certains comprendront pourquoi je lui dis cela.

Mais si la Province, ce sont des responsables dont, au soir de ma vie politique, je garde le meilleur souvenir, ce sont aussi - et c'est ma deuxième considération - des actions, des programmes, des réalisations, des services.

En près de trente ans, que de choses ont évolué, que d'actions fondamentales ont été poursuivies et développées, que de priorités nouvelles ont été introduites. Je ne vais pas évidemment en faire un inventaire exhaustif ; je laisse cela aux observateurs politiques ou aux historiens régionaux. Je vous dirai simplement aujourd'hui, en toute subjectivité, comme je vous l'ai annoncé, les actions où je pense avoir rempli le mieux ma mission d'impulsion et de concrétisation.

Mais d'abord, il n'est pas inutile, je crois, de rappeler la fameuse expression souvent utilisée pour qualifier la mission du gouverneur et comme elle est latine, elle ne me déplaît pas particulièrement : « Janus bifrons », ce personnage à deux têtes indiquant, de la sorte et à la fois, l'entrée et la sortie du temple.

La compétence du gouverneur - et il en sera ainsi jusqu'à la fin de la présente législature, moment où les choses vont changer (j'y reviendrai dans un instant) - cette compétence est double. D'un côté, une compétence « Institution provinciale » en sa qualité de président de la Députation permanente ; d'un autre côté, une responsabilité personnelle et individuelle dans plusieurs matières qui relèvent, notamment, des compétences du Ministre fédéral de l'Intérieur.

Pour évoquer ces dernières compétences, je ne vais pas énumérer leur liste, M. le Président en a évoqué quelques-unes. Pour les

SEANCE PUBLIQUE DU 30 SEPTEMBRE 2004.

amateurs de ce genre d'inventaire, je les renverrai d'ailleurs aux quelques rapports statistiques et je crois, exhaustifs, que j'ai régulièrement publiés. Je doute fort qu'ils constituent des best-seller de librairie mais ils ont, je crois, le mérite d'évoquer les aspects administratifs et techniques qui constituent une partie importante de la fonction gouvernementale, aspects souvent peu connus du grand public, même si certains d'entre eux sont plus spectaculaires. Comme, par exemple, les dossiers relatifs aux bourgmestres, et notamment à leur nomination, maintenant régionalisée. C'est ainsi, Mesdames, Messieurs les Bourgmestres, que j'ai eu l'honneur et le plaisir de recevoir, tout au long de ces quatorze années, 209 premiers magistrats communaux pour leur prestation de serment, cérémonie symbolique que la Région wallonne a eu l'intelligence de maintenir au chef-lieu de province car, souvent, elle crée un premier contact entre deux personnes, le gouverneur et le bourgmestre, qui vont être appelées à collaborer notamment dans une compétence commune aux deux fonctions, qu'on peut classer sous le vocable général de « sécurité des biens et des personnes ».

Cette matière reste, pour la plus grande part, de compétence fédérale bien qu'elle repose essentiellement sur deux personnes qui ne relèvent pas du pouvoir fédéral : le bourgmestre qui est un élu communal et le gouverneur qui, depuis peu, est fonctionnaire régional. Ce genre de paradoxes ne serait qu'un épisode secondaire de plus dans la complexité de notre système institutionnel belge s'il ne s'accompagnait - et là cela m'apparaît beaucoup plus conséquent - d'une certaine dispersion des responsabilités et des moyens.

Cela m'apparaît très net dans le domaine de l'organisation des secours. Je m'interroge : est-ce l'importance de la matière ou la réalité en cas de catastrophes de la pression médiatique - ou des deux à la fois - qui fait qu'on bascule, me semble-t-il, souvent aujourd'hui dans le dangereux « tout le monde veut s'occuper de tout ». Il serait grand temps, je crois, que le monde politique redéfinisse rapidement, dans cette matière particulièrement citoyenne, qui fait quoi exactement et surtout qui finance les besoins évidents du secteur en moyens humains et matériels. Est-ce la commune comme l'y oblige toujours - je suis parfois amené à le rappeler à certains bourgmestres - l'article 135 de la loi communale, est-ce la province que la formule nouvelle - et bénéfique à beaucoup d'égards d'ailleurs à mon sens - des partenariats avec la Région a amenée dans cette problématique ; est-ce la Région qui, de facto, s'y immisce de plus en plus ; est-ce l'Etat fédéral qui, depuis des années, plafonne ses interventions budgétaires notamment pour l'équipement des services en matériel et se concentre sur le fonctionnement d'ailleurs indispensable de son centre national de crise ?

Il ne m'appartient pas d'apporter la réponse à ces questions

SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2004.

mais - et je suis certain là de me faire l'interprète des hommes de terrain des services de secours - j'espère vraiment que pourra être redéfini bientôt un plus clair « qui fait quoi ? » et un plus efficace « qui prend en charge quoi ? ».

Ces hommes de terrain - et c'est sans doute une des expériences les plus riches sur le plan humain de mon gouvernorat - ce sont eux qui, envers et contre tout, assurent la qualité et, souvent, l'héroïsme des services. J'ai pu l'apprécier régulièrement dans la préparation technique des divers plans de secours, dans le fonctionnement des centres de crise mais surtout, quotidiennement, dans l'exercice de leur délicate mission.

Je veux ici englober dans le même merci l'ensemble des corps : services d'incendie, protection civile, services de santé, Croix-Rouge, services du Parquet, services de police, l'armée. Des images dramatiques comme celles de l'accident du Trimbleu, de l'explosion de gaz dans le centre de Theux, de l'accident du camion fou au pied de la Haute Levée à Stavelot, de l'explosion de la Station d'Eynatten ou encore, plus récemment, à la cockerie de Seraing, resteront longtemps dans ma mémoire.

Evoquant les compétences propres du gouverneur, je ne puis manquer de souligner combien, dans la plupart des matières, est fondamentale la collaboration apportée par les commissaires d'arrondissement. Je veux ici publiquement remercier ceux que j'ai connus comme gouverneur et appréciés dans cette fonction : Nicolas DELHAES, Henri RAHIER, Raymond LAURENT, Patrice VANDENBUSSCHE, Joseph JEANMOYE, Albert STASSEN, Marcel LEJOLY, dans ce rôle très particulier de parfait agent de liaison avec les communes germanophones et Armande CLERINX malheureusement excusée aujourd'hui, à qui j'adresse un merci tout particulier pour son implication totale dans la problématique des plans de secours. Je n'oublie évidemment pas leurs collaborateurs et collaboratrices ainsi qu'Alain KOCH et son équipe de la Place Cathédrale.

J'ajouterai encore, connaissant de près le rôle et l'importance de la fonction de commissaire d'arrondissement, en tout cas telle qu'elle est conçue ici à Liège, en liaison étroite avec le gouverneur, que sa suppression, telle qu'elle est, paraît-il, envisagée, ne m'apparaît pas une bonne chose et présenterait plus d'inconvénients que d'avantages puisqu'il faudrait, de toute manière, la compenser, le gouverneur étant évidemment dans l'incapacité matérielle d'assurer seul l'ensemble des tâches.

Si je devais maintenant considérer le gouverneur en tant qu'organe de l'institution provinciale et en tant que président de la Députation permanente, je dirais que je me suis toujours efforcé d'utiliser ce rôle pour veiller à un véritable esprit d'équipe en premier lieu, partant du principe, d'une part, que les gens sérieux dans leur travail sont ceux qui se prennent le moins

SEANCE PUBLIQUE DU 30 SEPTEMBRE 2004.

au sérieux, d'autre part qu'un peu d'humour et d'ironie ne sont jamais inutiles pour créer l'atmosphère indispensable à un bon travail : si notre ancien greffier et ami André HAUDESTAINE avait persévéré dans son intention de noter dans un carnet spécial toutes les finesses, plus ou moins bons mots et autres calembours distillés autour de la table hebdomadaire de la Députation permanente, nul doute que notre archiviste provincial aurait dans ses collections un florilège étonnant et même détonnant de la vie provinciale.

Ceci dit, ne croyez pas que ma vie à la Députation permanente n'a consisté qu'à orchestrer des galipettes. Je suis, en fait, fier - je le dis, croyez-le bien, sans forfanterie - d'avoir pu participer, comme député permanent d'abord comme président de la Députation permanente ensuite, à la préparation et à la concrétisation de nombreux grands dossiers.

J'en épingleurai plus particulièrement sept, tout en appréciant à sa juste valeur, bien entendu, le travail accompli par des services, comme nos services techniques, service technique proprement dit, régie provinciale, service des bâtiments, nos centre PMS et nos services agricoles.

Les sept axes qui ont retenu plus particulièrement mon attention, je les évoquerai en les accompagnant, si vous le voulez bien, de quelques considérations que m'autorise, je crois, mon retour progressif à une expression libre, en dehors du fameux devoir de réserve qui constitue un des piliers déontologiques de la fonction gouvernementale.

Ces axes sont :

1. dans la ligne d'une des actions historiques de notre Province, comme celle de la Province du Hainaut d'ailleurs, le renforcement et l'adaptation aux réalités d'aujourd'hui de notre enseignement technique et professionnel, avec notamment des Hautes Ecoles qui, aujourd'hui, constituent, avec l'Université, un des éléments clés de notre reconversion ;
2. la restructuration progressive de notre secteur « Santé », avec des décisions difficiles mais indispensables que furent les fermetures du Sanatorium de Dolhain-Limbourg et du Home de Postcure de Grâce-Hollogne et l'insertion de La Gleize dans la structure intercommunale verviétoise ; tout cela avec l'extension de nos services d'itinérance et de proximité, qui fait aujourd'hui de notre service « Santé », incluant une action « Environnement » appelée encore, à mon sens, à se développer, un service que l'on peut qualifier de « modèle » sur le plan belge, la même constatation pouvant s'appliquer, je crois, au départ de la création du CIPREA à l'extension de notre action sociale ;

SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2004.

3. le développement incontesté du travail de la SPI+ à qui la Province, en collaboration avec les communes, a confié d'importantes missions sur le plan économique. J'ai souvent, je l'avoue, été très critique envers l'action de la SPI+, non pas pour déplorer ce qu'elle faisait, notamment sur le plan de la problématique des zones économiques car elle le faisait, en général, très bien mais plutôt pour déplorer, sans avoir fait de conférences de presse jamais à ce sujet, plutôt pour déplorer ce qu'elle ne faisait pas et je pense ici notamment à son manque d'osmose avec l'institution provinciale - son principal et fidèle bailleur de fonds, ne l'oublions pas - notamment dans la politique de recherches d'investisseurs sur le plan international. Néanmoins, ne sous-estimons pas notre bonheur - alors que l'on se plaint souvent de la dispersion des structures intercommunales - ne nous plaignons pas et soyons heureux d'avoir pu maintenir une seule intercommunale de développement, notamment en fusionnant il y a quelques années l'ancienne SPI et l'IPCM. Il y a, je crois, là donc de quoi relativiser les choses sur le couplet souvent entendu de la « dispersion » liégeoise ;
4. le développement de notre secteur « Culture ». Fleuron historique de l'action provinciale, ce secteur a connu un essor nouveau avec la reprise à la fin des années 80 du Musée de la Vie Wallonne. En évoquant cette opération, menée à l'époque sous l'impulsion d'André COOLS, parallèle d'ailleurs à la reprise de l'ancien ISIL et à l'apport important de capitaux pour sauver et intercommunaliser le Service d'Incendie que la Ville de Liège était devenue incapable financièrement de gérer, je ne puis m'empêcher de rappeler que cela ne nous a pas valu à l'époque que des remerciements car certains à la Ville n'avaient pas encore compris le drame que le « trou » des finances communales entraînait.

Dans ces moments difficiles, la communauté liégeoise a eu la chance de bénéficier de bourgmestres comme Edouard CLOSE, feu Henri SCHLITZ, Jean-Maurice DEHOUSSE qui ont eu, comme aujourd'hui Willy DEMEYER, l'intelligence de comprendre l'intérêt que représentait une bonne entente avec la Province et, en ce qui me concerne, j'ai toujours estimé de mon devoir de favoriser et d'encourager ce rapprochement. C'est la raison pour laquelle, Monsieur le Bourgmestre, j'ai été très touché par votre geste de dimanche matin.

Cette problématique de la relation de la Ville avec la Province et avec les autres communes d'ailleurs reste pour moi un des problèmes essentiels de l'avenir de notre région.

A cet égard, même si cette thèse n'a pas bonne presse, je continue à m'interroger sur le réalisme et l'efficacité chez nous

SEANCE PUBLIQUE DU 30 SEPTEMBRE 2004.

d'une formule institutionnelle « Communauté urbaine ». Si cette formule a donné des résultats en France, par exemple, où faut-il le rappeler il n'y a pas eu d'opérations de fusion de communes comme chez nous, il faut comparer des contextes comparables. Or, je pense qu'ils ne le sont pas, notamment sur deux points. Tout d'abord, le pouvoir régional - et il faut s'en réjouir et en remercier les responsables - est bien plus proche des pouvoirs locaux chez nous qu'en France ; de plus, chez nous, depuis longtemps grâce aux communes et à la Province, nous avons développé une réalité intercommunale qui rencontre des besoins essentiels, sur le plan de l'énergie, de l'eau, des soins de santé, du développement économique, sans parler des transports en commun.

Dès lors, pour moi - mais je n'engage que moi évidemment - nul besoin d'une structure supplémentaire. Que l'on ait le courage et le réalisme de bien faire fonctionner ce qui existe déjà, à savoir divers endroits où toutes les forces vives démocratiques puissent se rencontrer et débattre d'autres dossiers non réglés au niveau intercommunal ; d'un côté une conférence des bourgmestres par arrondissement, redynamisée et fonctionnant d'une manière plus rationnelle qu'aujourd'hui et où les bourgmestres, mandatés par leurs instances communales, doivent avoir le courage d'assumer leurs responsabilités ; d'un autre côté, l'ASBL « Avenir du Pays de Liège ». Après le travail de pionnier entrepris au niveau de Liège 2000 - parce qu'il fallait bien « Forcer l'avenir » - pendant les années de désespérance liégeoise alimentée par nos deux trous historiques, le trou de la Place St-Lambert et le trou des finances communales de la Ville de Liège, l'ASBL « Avenir du Pays de Liège » s'appuyant notamment sur un outil comme la SLF, est un instrument tout à fait indispensable face aux problèmes de la reconversion du tissu économique liégeois, à condition qu'on ait le courage de s'y débarrasser de cette recherche à tout prix d'une unanimité, voire d'un unanimisme paralysant. J'ai toujours eu beaucoup de respect pour les forces politiques minoritaires, mais ce respect ne doit pas empêcher une majorité de prendre ses responsabilités, de décider et d'agir.

Pour en revenir plus précisément à la Culture, dans un secteur qui assure particulièrement « la proximité » de notre Province, puis-je dire combien je suis heureux d'avoir pu contribuer aux actions menées pour tout ce qui a trait à la défense et à la promotion de nos traditions et de notre folklore - j'ai même converti notre ami Johann, si j'ai bien entendu et j'ai même compris - et plus largement notre culture et notre langue wallonne.

Ce n'est, je crois, un secret pour personne, le wallon a toujours, pour moi, représenté quelque chose d'important parce que, dans ma sensibilité, j'y ai toujours perçu l'élément premier de notre identité.

SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2004.

Djâzer walon, po l'djoû d'oûy, ci n'èst nin r'tourner divins lès lèdès manîres dès « mâssis gamins », come dihît nos parints qui, pinsant bin fé, volît nos-èspêchî dèl djâser ; djâzer walon, mînme divins dès moumints oficiéls - qui fè-dj'po l'moumînt ? - c'èst mostrer qui lès walons et lès lîdjwès, come leûs tâyes, ont leû fîrté èt n'sont nin prêt'à s'lèyi miner par n'importe qui po fé n'importe qwè, ca, on n'sé nin çou qu'l'av'nîr pout-st-amîner è ç'monde qu'èst div'nou on grand viyèdje èt qui, come nosse démocratie, pout basculer si vite. Djâser l'walon èt disfinde ossu nosse folklôre, c'èst wârdèr l'âme di nosse peûpe.

Aussi j'espère de tout cœur que, comme elle l'a fait si bien depuis des années, la Province restera attentive à cette action culturelle de base, avec, en parallèle, bien entendu, tout ce qu'elle a entrepris du côté des autres terrains culturels : l'art nouveau, la médiathèque, la lecture, la défense de nos grandes institutions culturelles qui font de Liège un pôle culturel reconnu de plus en plus sur le plan international.

5. Le Tourisme. Autre grand centre d'intérêt qui fut le mien ces dernières années, le tourisme à la fois dans sa dimension économique et dans sa dimension humaine. Là aussi, j'ai pu mesurer le rôle irremplaçable de la Province qui a eu la sagesse de confier son action à une structure simple et opérationnelle qui est l'ASBL Fédération du Tourisme.

Dans ce secteur, il est grand temps, je crois, que le pouvoir régional mette fin à une certaine dérive qui, à terme, si on n'y prend garde, risque de menacer la viabilité du secteur, à savoir la multiplication sans limite des sites et attractions touristiques. Ce risque est réel et j'en parle, vous le savez, d'expérience puisque, maintenant depuis plus de 20 ans, je préside - j'ai dit tantôt que je plaçais pour un cumul, puis-je préciser que c'est ici à titre tout à fait bénévole - le Domaine touristique de Blegny-Mine, né en 1980 de la Députation permanente et du Conseil provincial de l'époque. Par fidélité à la mémoire de mon père, j'ai poursuivi cette action, à la fois de reconversion socio-économique et de mémoire collective. J'y ai connu avec mon ami Roger JEUNEHOMME, avec les directeurs successifs Jean DEFER, Paul CRESPIEN et aujourd'hui Jacques CRUL, ce qu'il est convenu d'appeler une « belle aventure » même si, comme toute belle aventure, elle a parfois connu des moments difficiles.

Après le Domaine de Wégimont, Blegny-Mine, Centre Nature de Botrange, Château de Jehay, Château de Harzé : autant de noms qui sont aujourd'hui une réalité bien vivante et qui montrent combien la Province a pu contribuer, par des actions concrètes, à la préservation intelligente de notre patrimoine ; puissent les autorités régionales et communautaires en rester conscientes et lui donner - et continuer à lui donner - à l'avenir les moyens de

SEANCE PUBLIQUE DU 30 SEPTEMBRE 2004.

poursuivre dans cette voie.

6. Le Sport. Moi qui fus toujours un amoureux et un pratiquant assez rugueux, paraît-il, du football du côté de Saint-Remy et de l'Etoile de Dalhem, sans avoir jamais brillé au firmament, moi qui suis aujourd'hui, *il ne faut pas croire toutes les gazettes* (en wallon), un adepte très modeste du cyclotourisme, j'ai eu la chance dans la foulée de Guy BASSLEER et avec Henri FLERON et Gaston GERARD, de pouvoir faire du Service des Sports, un service modèle sur le plan des pouvoirs locaux, en Belgique et probablement à l'étranger.

J'ai toujours cru à l'importance de ce secteur qui, avec du personnel motivé, remplit - et, je l'espère, continuera à remplir - une double fonction : d'outil pour les clubs et fédérations au service du sport pour tous, celle aussi d'élément-clé de notre politique de proximité et de visibilité, dans le cadre d'une politique sportive toujours aussi mal organisée dans notre pays : le résultat des derniers Jeux olympiques ne me réjouit certes pas, avec sans doute trois belles médailles mais trois belles médailles qui m'apparaissent un peu comme étant les arbres cachant la forêt.

7. Et enfin ! Ceci m'amène tout naturellement à ma dernière réflexion qui a trait à ce qui a été, pour moi, une préoccupation constante : la visibilité de l'institution et sa contribution à l'image internationale du Pays de Liège.

Je pense qu'il fallait absolument au sortir de ces années 80 relancer une carte de visite positive. Qui aurait pu le faire ? Pas la Ville, pour diverses raisons et notamment budgétaires. Pas la Région pour d'autres raisons. Seule la Province pouvait se lancer dans pareille opération d'envergure. Je remercie les Députés permanents et les Conseillers provinciaux successifs d'avoir dégagé les moyens en argent et en hommes pour conduire cette opération de longue haleine.

La mise sur pied de notre Service des Relations Extérieures - le maintenant bien connu BREL - ; l'organisation de l'informatisation de nos services par le système INTRANET permettant, outre l'avantage de dialogues internes entre les services, de s'insérer efficacement dans les dialogues internationaux ; la concrétisation - prudente ciblée mais suivie - de quelques partenariats internationaux ; l'organisation d'un service de la communication contribuant, de manière non négligeable, à dépoussiérer l'institution et à mieux la faire connaître ; le développement de notre ouverture vers le monde extérieur : depuis 1990, sans parler des réceptions de visiteurs officiels ou de délégations étrangères représentatives de tous les secteurs, la Province a eu l'honneur de recevoir près de 120 ambassadeurs accrédités dans notre pays. Je remercie d'ailleurs le

SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2004.

Corps Consulaire de m'avoir toujours honoré de sa confiance et d'avoir bien compris l'importance, pour le Pays de Liège, de cette fonction consulaire. Enfin, l'organisation de grands événements, qu'ils soient culturels ou qu'ils soient sportifs, on les a rappelés tout à l'heure, grâce à une cellule particulièrement opérationnelle sous l'égide stakhanoviste de Christian PETRY : la relance des Fêtes de Wallonie en Province de Liège, l'Euro 2000, l'Année Simenon, dans cette magnifique opération wallonne, le départ du Tour de France. Tout cela a fait partie de cette politique d'ensemble à laquelle avec les instances provinciales, j'ai eu le plaisir - je crois que je peux employer ce mot - de participer, avec - et je leur en témoigne ici publiquement ma reconnaissance - la très large adhésion et le très large soutien des médias, qu'ils soient écrits ou audio-visuels qui en la circonstance, ont bien compris qu'en plus d'être journalistes et devaient aussi être de temps à autres des citoyens.

Sur le plan de l'image internationale - si importante, je continue à le croire - pour notre avenir et cadre indispensable pour y insérer et mener à bien la politique entreprise, avec le soutien de la Région wallonne, par l'ensemble des forces vives liégeoises pour la reconversion économique, puis-je dire un dernier mot : il concerne l'Euregio Meuse-Rhin. Cette problématique eurégionale n'est est, j'en suis convaincu, qu'à ses débuts. L'Europe devra bien comprendre un jour, je l'espère, qu'elle ne peut continuer à se traduire et à agir par une structure technocratique et bureaucratique très centralisée et qu'elle devra déléguer dans une mesure raisonnable certes, mais avec des moyens réels, un certain nombre de ses compétences de terrain, beaucoup plus qu'elle ne le fait aujourd'hui. C'est pourquoi les Liégeois, au sens large du terme, doivent continuer, plus qu'ils ne le font aujourd'hui, à s'impliquer dans cette dynamique, ne serait-ce qu'en quittant la frilosité qui est traditionnellement la leur en matière d'apprentissage des langues étrangères : nos programmes d'enseignement et de formation devraient, à cet égard, enclencher le mouvement nécessaire ; là aussi, notre enseignement provincial peut en être le véritable fer de lance.

Merci d'ailleurs à Bernadette BONGARTZ pour son travail à l'Antenne d'Eupen et son dévouement dans le travail qui concerne l'Euregio Meuse-Rhin.

Und da ich von der Euregio spreche, möchte ich unseren deutschsprachigen Freunden sagen, dass ich ihre Problematik nie unterschätzt habe.

In dieser Vereinigung, haben die Deutschsprachigen immer klar zu ihrer Identität gestande.

Ich bin Ihnen dankbar, dies immer zurückhaltend und taktvoll

SEANCE PUBLIQUE DU 30 SEPTEMBRE 2004.

getan zu haben.

Natürlich kann niemand die institutionelle Entwicklung vorhersagen; trotzdem wünsche ich mir, dass sie die Deutschsprachige Gemeinschaft nicht isoliert, ich denke, dies wäre keine gute Sache für ihre Einwohner.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, en conclusion, je le dis avec modestie mais émotion à la Province qui a été ma vie pendant près de trente ans : je la quitte avec beaucoup de sérénité ; *je n'en ai pas l'air mais c'est ainsi (en wallon)* ; je pense tout simplement y avoir accompli mon devoir.

Si je l'ai pu, c'est grâce aussi à une équipe de proches collaborateurs qui, au fil des années, dans ma fonction de député permanent, puis dans celle de gouverneur, m'ont assisté avec dévouement. Si j'ai pu, un jour, vexer ou brusquer l'un ou l'autre, j'espère qu'ils pardonneront mes impatiences et mes entêtements.

Avec une pensée pour le regretté Jean-Claude PIRET, merci donc à Hubert, Armande, Guy, Laurette, Eric, Sonia, Jacqueline, Marc et Guy et tous leurs collègues huissiers, Myriam, Marie-Anne, Ghislaine, Thérèse, Gilberte ; un merci tout spécial aussi à mes compagnons de route, au sens propre du terme, Henri et mon ami Christian, qui m'a supporté et transporté pendant 12 ans, ainsi qu'à toutes les dames de service, si dévouées pour ma femme et pour moi.

Mais je m'aperçois, Monsieur le Président, que vu sans doute ma sénilité précoce, je commence à ressembler au tambour de Cassis, cher à Marcel PAGNOL, le tambour de Cassis à qui on donnait deux sous pour qu'il commence à parler et cinq francs pour qu'il commence à penser à s'arrêter.

Mais laissez-moi encore le privilège de terminer par une double adresse.

D'abord à mon successeur. Michel FORET n'est évidemment un inconnu pour personne ni pour moi en particulier. J'ai pu apprécier, depuis de nombreuses années, ses qualités professionnelles et humaines. Certes, il va être confronté, dès octobre 2006, à un changement important du rôle de gouverneur puisque cette fonction va se réorienter avec des perspectives importantes nouvelles dans des missions fédérales et régionales. Je suis certain qu'il réussira cette adaptation avec succès, tout d'abord parce qu'il connaît bien, de par sa vie antérieure, de décret wallon qui a procédé à ce changement historique mais aussi et surtout, je le répète, parce qu'il a toutes les qualités requises pour qu'il en soit ainsi.

SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2004.

Et enfin mon dernier mot, ce sera pour mon épouse. Moi, je vais lui dire en face ; elle, elle m'a envoyé ce matin son message sur les ondes - je ne fais pas de publicité pour les médias - sur les ondes de Bel RTL et j'ai été très surpris.

Elle me connaît si bien après 42 ans de vie commune et elle sait très bien qu'il m'est difficile d'exprimer publiquement mes sentiments. Mais je lui dis merci. Je lui redis toute ma reconnaissance, tout mon amour pour les sacrifices qu'elle a fait. Puissions-nous longtemps encore poursuivre cette aventure, avec nos enfants et nos petits-enfants.

Encore merci pour votre amitié à tous.

Vive la Province de Liège.

Je souhaite à chacun et à chacune beaucoup de bonheur.

(Vifs applaudissements).

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Gouverneur.

(M. le Gouverneur remet l'écharpe gouvernementale à M. FORET. M. le Président remet des fleurs à Mme FORET).

IV.- Allocution de M. Michel FORET, Gouverneur

M. LE PRESIDENT.- J'invite maintenant à la tribune M. Michel FORET, nouveau gouverneur de la Province de Liège.

M. FORET, Gouverneur.- Monsieur le Gouverneur, cher Paul, les nombreux et chaleureux applaudissements qui viennent de ponctuer votre intervention ; les multiples et légitimes hommages qui vous ont été rendus ces dernières semaines ; les marques d'amitié et de sympathie qui n'ont cessé d'affluer, témoignent assurément mieux que n'importe quel discours que je « commettrais » de l'immense reconnaissance que les hommes et les femmes de chez nous portent à votre action à la tête de la Province de Liège.

Plus que tout, ils témoignent de votre inlassable labeur et de votre acharnement à être toujours à la pointe de l'action pour le service public.

Souffrez, souffrez cependant que je puisse y ajouter ce simple MERCI.

Merci d'avoir été tellement amoureux de votre région, vous qui n'avez eu de cesse de vouloir la faire découvrir et redécouvrir à vos concitoyens mais aussi à vos visiteurs. Vous en avez fait

SEANCE PUBLIQUE DU 30 SEPTEMBRE 2004.

apprécier le goût des saveurs, la couleur des paysages, la richesse du patrimoine, l'ardeur et la qualification des travailleurs et aussi la joie de vivre de ses habitants.

Merci en chaque circonstance d'avoir privilégié le dialogue et d'avoir, avec toute l'équipe provinciale, réussi une mutation étonnante et convaincante en termes de modernité et d'efficacité de l'Institution provinciale.

Merci surtout d'être resté tel que vous êtes : travailleur, obstiné et fidèle, fidèle par rapport à la promesse que vous formuliez ici même lors de votre séance d'installation le 28 mai 1990, à savoir de « faire de votre mieux ».

Au jour de prendre votre succession, je mesure mieux encore l'immensité de la tâche qui m'attend et des défis qu'il faudra relever.

Merci pour votre exemple, Monsieur le Gouverneur.

Je vous souhaite,, ainsi qu'à Mme BOLLAND, tout le bonheur du monde.

Asteûr, Moncheu BOLLAND, dji vâreu fini tot v'sohêtant a vos et a vost' inmâve feûme, bècop d'jôye et d'boneûr divins vosse novèle vèye. Et come on l'dihève « Allons Lîdje » mins nin seûlmint po les rodjes et bleûs, mins po noss'bè pays, qui nos'inmans turtos.

Merci Monsieur le Gouverneur.

(Applaudissements).

Ceci pour témoigner combien il est important de maintenir la tradition folklorique et le langage dialectal et combien je compte bientôt pouvoir bénéficier de vos leçons, Monsieur le Professeur.

Madame la Présidente du Sénat, Monsieur le Ministre-Président du Gouvernement wallon, Monsieur le Gouverneur, Messieurs les Présidents et anciens Présidents du Conseil provincial, Messieurs les Députés permanents et Députés permanents honoraires, Mesdames et Messieurs les Conseillers provinciaux, Madame la Greffière provinciale et Messieurs les Greffiers provinciaux honoraires, Messieurs les Commissaires d'arrondissement et Commissaires d'arrondissement honoraires, Mesdames et Messieurs les Bourgmestres, Mesdames et Messieurs les Hauts Fonctionnaires, Mesdames et Messieurs les Représentants de la Presse, Mesdames et Messieurs, ce n'est pas sans émotion, moi aussi, que je mets aujourd'hui un terme à 15 ans de vie parlementaire et ministérielle et à 28 ans de mandats électifs.

Pendant toutes ces années, j'ai pu agir pour mon Pays, pour ma

SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2004.

Région et pour ma Ville.

Mes efforts ont porté sur des secteurs aussi variés que la justice, le sport, l'économie, l'environnement, l'aménagement du territoire et bien sûr aussi la défense et la promotion du Pays de Liège.

En toutes circonstances, j'ai eu l'occasion de rencontrer et de travailler avec des hommes et des femmes de qualité, sincèrement dévoués à leurs missions et auxquels je désire rendre modestement hommage.

Il me plaît en ces circonstances de remercier tous ceux et toutes celles qui m'ont encouragé par leur présence, leurs conseils et aussi par leur vigilance critique. Je pense tout particulièrement aux membres de ma famille, à mes amis, à mes collaborateurs, mais aussi à tous les citoyens qui n'ont cessé de me soutenir.

J'espère ne pas les avoir déçus. Qu'ils me pardonnent mes absences, mes retards, mes exigences, voire mes erreurs. Mais qu'ils sachent que, sans eux, rien n'aurait été possible et que ce qui a été réalisé, est le fruit de notre collaboration. Et qu'ils restent surtout fidèles, qu'ils restent fidèles aux idéaux de liberté, de responsabilité, de solidarité et de tolérance qui nous sont communs et qui me tiennent particulièrement à cœur parce qu'ils sont les garants d'une vraie société démocratique.

Aujourd'hui, pour moi aussi, le temps est venu de tourner une nouvelle page de ma vie.

Ce temps dont Antoine de Rivarol disait qu'il « est le rivage de l'esprit. Tout passe devant lui, et pourtant nous croyons que c'est lui qui passe ».

Ce temps - et sans doute quelques fées bienveillantes - me conduit effectivement devant vous pour assurer de nouvelles prestigieuses fonctions. Soyez d'abord assurés que je mesure à leur juste valeur l'honneur qui m'échoit mais aussi les responsabilités qui m'incombent. J'apprécie les témoignages de sympathie, d'amitié et d'encouragement qui me sont adressés. Je m'efforcerai, soyez-en persuadés, en chaque circonstance d'être digne de cette confiance.

Il me semble que ce n'est ni le lieu, ni le moment pour vous faire part d'un programme d'actions. L'entreprise serait assurément téméraire, pas suffisamment concertée et en toute hypothèse largement prématurée.

Mais il ne me paraît toutefois pas anormal de vous décrire l'état l'esprit et la détermination qui m'animent au moment

SEANCE PUBLIQUE DU 30 SEPTEMBRE 2004.

d'aborder ce nouveau défi provincial.

En premier lieu, il est clair que je suis désormais éloigné du combat politique. Ceci ne signifie pas pour autant que j'ai mis mes idées, mes convictions ou mes sentiments en poche, mais je veillerai à respecter scrupuleusement le devoir de réserve qui sied à ma nouvelle fonction.

Installé dorénavant au service d'une institution que je ne connais pas bien encore puisque je n'y ai jamais siégé, je suis pourtant profondément inscrit au cœur et au service d'une province et de ses habitants que je chéris particulièrement puisque j'y suis né, que j'y habite, que j'y travaille et que j'y ai la plupart de mes affections. Je veillerai dans les mois qui viennent à avoir la modestie et l'humilité du néophyte qui doit apprendre. Je multiplierai les contacts, je rencontrerai les responsables, je visiterai (selon des modalités qui restent à déterminer) l'ensemble des communes qui constituent notre Province et les diverses institutions qui contribuent à sa richesse humaine, patrimoniale, scientifique ou culturelle. Mais avant même ces découvertes, j'ai déjà l'enthousiasme et la conviction du débutant avide d'apprendre et soucieux de faire connaître.

Animé d'une volonté acharnée d'unir, de rassembler et de fédérer toutes les forces provinciales, je serai aussi particulièrement respectueux des particularités et des différences d'une province qui regroupe pas moins de 84 communes, plus d'un million d'habitants et près du quart du territoire wallon. Je serai spécialement attentif aux spécificités sous-régionales qui font notamment que la totalité de la Communauté germanophone se trouve située en Province de Liège.

Ich möchte auch unsere deutschsprachigen Mitbürger und Mitbürgerinnen nicht vergessen. Ich kann Ihnen versichern, dass ich mich weiterhin für die Spezifitäten der Deutschsprachigen Gemeinschaft einsetzen und das Abkommen zwischen der Provinz Lüttich und der Deutschsprachigen Gemeinschaft respektieren werde. Wir gehören alle zur Provinz Lüttich und ich freue mich auf eine gute Zusammenarbeit.

Gouverneur des temps nouveaux puisque je suis notamment le premier gouverneur de la Province de Liège à avoir prêté serment entre les mains du Ministre-Président de la Région wallonne, je mesure aussi toute l'évolution de proximité que représente cette mutation. Fonctionnellement, en vertu même du nouveau décret sur les institutions provinciales, le gouverneur devient en effet un commissaire des gouvernements wallon et communautaire et se situe à l'interface des différents niveaux de pouvoir. Plus que jamais, il m'appartiendra donc d'exercer une responsabilité de facilitation administrative et pour autant que possible, de cohérence institutionnelle. Je n'oublie pas non plus la très

SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2004.

importante responsabilité personnelle qui devient la même dans le cadre des plans d'urgence et d'intervention : la récente et terrible catastrophe de Ghislenghien a hélas démontré à suffisance combien la vigilance, le sérieux et la coordination s'imposaient en la matière. Je suis donc bien conscient que la sécurité des personnes et des biens constitue une préoccupation essentielle pour le nouveau gouverneur.

Et puis, Mesdames et Messieurs, comme on a coutume de le dire, il y a les missions et les fonctions dont je viens de parler et puis, il y a tout le reste. Ce reste même qui donne probablement tout le sel et peut être aussi tout le sens à la fonction. C'est ce qui me conduira à être proche des hommes et des femmes de la Province de Liège, notamment dans leur amour de la terre, des traditions, du folklore et pourquoi pas aussi, de la gastronomie. C'est ce qui me conduira à être particulièrement attentif aux besoins de reconversion industrielle et commerciale du Pays de Liège, à la défense et à la promotion de l'espace et de l'économie rurale mais aussi, aux ressources naturelles que recèlent notre sol et notre sous-sol.

Je n'aurai, croyez-le, de cesse de contribuer au développement de l'économie et de l'emploi, à l'approfondissement des connaissances et du savoir, à encourager la création et à développer la qualité des soins de santé.

Tous ces efforts devront contribuer à améliorer le bien-être général et à assurer le rayonnement international de la Province de Liège.

A cet égard, je n'oublie pas que devenant gouverneur, je deviens également président de la Fondation Euregio Meuse-Rhin. Il s'agit là d'une opportunité que je m'efforcerai, comme Paul BOLLAND vient de m'y inciter d'ailleurs, à utiliser au maximum.

Au cœur d'une des régions économiques les plus peuplées d'Europe, l'Euregio Meuse-Rhin, caractérisée par un excellent réseau de communications et un penchant pour l'innovation, est proche des centres de prises de décisions de l'Union européenne et représente une grande part du pouvoir d'achat de cette dernière. Sa riche diversité, avec ses trois langues et ses cinq cultures, en fait un microcosme de l'Union européenne, souvent choisi comme « banc d'essai » pour les développements européens.

Suite à l'élargissement de l'Union cette année et à une concurrence économique croissante à l'échelle mondiale, l'Euregio Meuse-Rhin se trouve confrontée à de grands défis, tout comme à d'attrayantes opportunités futures. L'Euregio Meuse-Rhin devra se présenter sous son meilleur profil pour rester concurrentielle, garantir une croissance durable et retenir une activité économique de qualité. C'est pourquoi, l'objectif commun de chacun des

SEANCE PUBLIQUE DU 30 SEPTEMBRE 2004.

partenaires devra consister à placer l'Euregio Meuse-Rhin en tête des régions innovantes.

Avec des outils aussi exceptionnels que ceux dont nous disposons en Province de Liège, je pense notamment à nos institutions culturelles, je pense à nos institutions universitaires, je pense aussi à nos innombrables infrastructures logistiques, je suis convaincu que nous avons absolument tous les atouts pour devenir une région européenne du futur, pour être une région gagnante.

Georges Bernanos ne disait-il pas que : « Il n'est pas nécessaire d'être très grand pour avoir de grands rêves. Il n'est pas non plus nécessaire d'être nombreux pour les réaliser ».

Fidèle à la devise de la Province de Liège, je vous propose donc qu'ensemble, nous forçons l'avenir et pour ma part, je m'y engage.

(Applaudissements).

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur FORET. J'invite maintenant M. FORET et M. BOLLAND à venir signer le livre d'or, avec moi.

(MM. FORET et BOLLAND signent le livre d'or).

V.- Clôture de la réunion

M. LE PRESIDENT.- Mesdames, Messieurs, je vous invite à présent à rejoindre les salons de l'Hôtel provincial pour la réception prévue pour cette circonstance.

Je vous invite à suivre MM. les Gouverneurs.

Je lève la séance.

- La séance est levée 18 h 20.